

CONSEIL MUNICIPAL D'EPÔNE SEANCE DU LUNDI 08 JUIN 2026

(Articles L2121-7 à L2121-28 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT))

**A 20 h 30 - Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville
90, avenue du Professeur Emile-Sergent - 78680 Epône**

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- Adoption du Procès-verbal du Conseil Municipal du 21 avril 2026
- Compte-rendu des décisions prises par le Maire en vertu de la délégation de compétence
- Communications du Maire

A) FINANCES, RESSOURCES HUMAINES, AFFAIRES GENERALES ET INTERCOMMUNALITE

1. Adoption du règlement intérieur 2026 du Conseil Municipal d'Epône
2. Vote du Compte Financier Unique 2025 (CFU)
3. Affectation des résultats 2025 au budget 2026
4. Fixation des tarifs 2027 de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)
5. Pertes sur créances éteintes et irrécouvrables
6. Fixation des Tarifs Municipaux des Services Enfance, Jeunesse et Culturel pour l'année scolaire 2026/2027
7. Désignation du référent déontologue
8. Désignation du correspondant défense
9. Droit de formation pour les membres du Conseil Municipal d'Epône

B) CULTURE ET PATRIMOINE, ASSOCIATION ET JUMELAGE

1. Attribution des subventions aux associations – Année 2026
2. Adoption du règlement intérieur et des études du Centre d'Action Culturelle Dominique de Roux (CAC)
3. Création de la commission communale pour l'accessibilité

C) URBANISME, TRAVAUX ET DEVELOPPEMENT DURABLE

1. Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) des Yvelines
2. Bilan des Acquisitions et Cessions immobilières pour l'année 2025

Questions Orales

Fait à Epône, le 02 juin 2026



Monsieur Emmanuel BOLLE,

Maire d'Epône

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Emmanuel Bolle, the Mayor of Epône.